

EXTRAIT DU REGISTRE DES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

ARRT DE SARCELLES

SEANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Dix Octobre, à 20 H 30.

Le CONSEIL MUNICIPAL de DEUIL-LA-BARRE, légalement convoqué par courrier du 04 Octobre 2022 et, par affichage du 04 Octobre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Muriel SCOLAN, Maire.

PRESENTS : M. BAUX, Mme DOUAY, M. TIR (Arrivé à la question 04), Mme BRINGER, M. DUFOYER, Mme GERMAIN, Adjoint au Maire.

Mme DOLL, Mme MORIN, Mme MICHEL, M. FROIDURE, Mme MICHARD, Mme CHEMOUNY, Mme SIGNOR, M. CELESTIN, M. GUIRAL, Mme ANBANE, M. BONTEMS, M. GAYRARD, M. MEREL, Mme HAUDRY, Mme CHALLAL-PEREIRA, M. BROUARD, M. ROY Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme PETITPAS, M. CHABANEL, M. SARFATI, M. DA CRUZ PEREIRA, M. ROUSSEAU, M. DESAUNAY, Mme NAIT-DAOUD, M. MASSERANN, Mme GOCH-BAUER, M. GUILLO, M. LEGROUNE.

Secrétaire : M. CELESTIN.

PROCURATION(S) :	Mme PETITPAS	A	Mme DOUAY,
	M. CHABANEL	A	Mme BRINGER,
	M. SARFATI	A	Mme SCOLAN,
	M. DA CRUZ PEREIRA	A	Mme GERMAIN,
	M. ROUSSEAU	A	M. DUFOYER,
	M. DESAUNAY	A	Mme MICHEL,
	Mme NAIT-DAOUD	A	Mme DOLL,
	M. MASSERANN	A	M. BAUX,
	Mme GOCH-BAUER	A	Mme CHALLAL-PEREIRA,
	M. GUILLO	A	M. GAYRARD,
	M. LEGROUNE	A	M. ROY.

01 - INSTALLATION DE MADAME MARIE-CHRISTINE HAUDRY EN QUALITE DE CONSEILLERE MUNICIPALE SUITE A LA DEMISSION DE MADAME HAMIDA BOUABDALLAH

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-4,

VU l'article L 270 du Code Electoral,

CONSIDERANT la démission de Madame Hamida BOUABDALLAH, Conseillère Municipale, par courrier du 13 Juillet 2022, reçu en Mairie le 18 Juillet 2022,

VU le courrier de Monsieur Bertrand DUFOYER, Maire-adjoint, en date du 28 Juillet 2022, informant Monsieur le Préfet du Val d'Oise de la démission de Madame Hamida BOUABDALLAH,

CONSIDERANT que Monsieur Daniel BOULAIN, candidat figurant immédiatement après Madame Hamida BOUABDALLAH sur la liste du Conseiller Municipal dont le siège est devenu vacant, a renoncé à son installation par courriel du 15 Septembre 2022,

VU le courrier de Madame le Maire, en date du 22 Septembre 2022, informant Madame Marie-Christine HAUDRY,

VU le courriel de Madame Marie-Christine HAUDRY, reçu en Mairie le 23 Septembre 2022, acceptant le siège de Conseillère Municipale,

VU la convocation adressée à Madame Marie-Christine HAUDRY, domiciliée 28 rue Montbrouard-95170 DEUIL-LA-BARRE,

Le CONSEIL MUNICIPAL, ayant pris connaissance des faits et des textes exposés ci-dessus,

PREND ACTE de l'installation de Madame Marie-Christine HAUDRY, en qualité de Conseillère Municipale à compter de ce jour.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Pour le Maire empêché et par délégation
Le Maire-adjoint

Dominique PETITPAS

Acte publié le 21.10.2022